

VILLE DE SAINT-LEU-LA-FORET

DATE DE
CONVOCATION
14/11/2018

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Votants
33	23	33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : 18-06-15 - Composition des commissions municipales permanentes : modification

L'an deux mille dix huit, à 20h30, le mardi 20 novembre, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à La Maison pour Tous (salle du 2ème étage) 64 rue du Château à Saint-Leu-la-Forêt (95320) en séance publique sous la présidence de Madame Sandra BILLET, Maire.

Etaient présents :

Madame BILLET, Monsieur BARRIER, Monsieur CASTELLI, Monsieur ROCHOUX, Madame MARIOLI, Monsieur VANDAMME, Madame TIZON, Madame DESTEMBERG, Madame BLONDIAUX, Madame TEILLAND, Madame BAUDELET, Madame COMBAUDOU, Monsieur ROUSSAKOVSKY, Madame CARDI, Monsieur LUCAS, Madame MOREAU, Monsieur DROUIN, Monsieur OHANIAN, Monsieur DUBERTRAND, Madame ARMANDIN, Madame LEROYER, Madame GERARD, Monsieur MALACAIN.

Pouvoirs :

Madame Marie-Christine PINON-BAPTENDIER à Monsieur Jean-Michel CASTELLI, Monsieur Philippe CHANUT à Madame Michèle BLONDIAUX, Monsieur Jean-Michel DETAVERNIER à Monsieur Stéphane ROUSSAKOVSKY, Monsieur Stéphane FREDERIC à Monsieur Francis BARRIER, Madame Marie-Cécile TONYE à Madame Jane TIZON, Madame Geneviève MAMPUYA à Madame Annie TEILLAND, Monsieur Sébastien MEURANT à Madame Sandra BILLET, Monsieur Yannick MARTIN à Monsieur Laurent LUCAS, Monsieur Mourad AÏT OMAR à Monsieur Pascal ROCHOUX, Monsieur Gerold SCHUMANN à Madame Delphine ARMANDIN.

Secrétaire de Séance : Jean-Michel CASTELLI

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 20 novembre 2018

Délibération n° 18-06-15

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES : MODIFICATION

Le conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-22,

Vu la délibération n° 14-04-27 du 28 avril 2014 portant création et composition des commissions municipales permanentes,

Vu les délibérations n° 17-03-15 du 28 mars 2017 et n° 17-08-26 du 21 novembre 2017 modifiant la composition des commissions municipales permanentes susvisées,

Considérant qu'il convient de procéder à la modification de la composition des commissions

Vu le rapport présenté, ci-annexé,

Après en avoir délibéré

Décide à l'unanimité

Article 1 : de procéder à la modification de la composition des commissions municipales permanentes de la manière suivante :

- commission Travaux et urbanisme : Mme Delphine Armandin en remplacement de Mme Monique Baquin
- commission Vie sociale, animations séniors, transport et handicap : Mme Céline Gérard en remplacement de Mme Delphine Armandin
- commission Vie économique, emploi, animation communale, fêtes et cérémonies : Mme Céline Gérard en remplacement de Mme Monique Baquin
- commission Culture : Mme Céline Gérard en remplacement de Mme Monique Baquin
- commission Développement durable, cadre de vie, groupes de quartier et domaine forestier : Mme Céline Gérard en remplacement de Mme Monique Baquin.

Article 2 : de préciser, qu'en conséquence, la composition des commissions municipales permanentes s'établit de la manière suivante :

Commission Finances

- Jean-Michel Castelli
- Francis Barrier
- Pascal Rochoux
- Arnaud Vandamme
- Sébastien Meurant
- Michèle Blondiaux
- Loïc Drouin
- Eric Dubertrand
- Stéphane Ohanian
- Christian Malacain

Commission Travaux et urbanisme

- Francis Barrier
- Marie-Christine Pinon-Baptendier
- Sébastien Meurant
- Yannick Martin
- Claude-Hélène Destemberg
- Jean-Michel Detavernier
- Stéphane Frédéric
- Delphine Armandin
- Stéphane Ohanian
- Christian Malacain

Commission Jeunesse et sport

- Pascal Rochoux
- Françoise Combaudou
- Jean-Michel Castelli
- Laurent Lucas
- Laurence Cardi
- Stéphane Roussakovsky
- Jane Tizon
- Gerold Schumann
- Delphine Armandin
- Christian Malacain

Commission Vie sociale, animation séniors, transport et handicap

- Anne Marioli
- Jean-Michel Castelli
- Arnaud Vandamme
- Annie Teilland
- Mourad Aït Omar
- Stéphane Frédéric
- Marie Tonye
- Céline Gérard
- Gerold Schumann
- Christian Malacain

Commission Vie économique, emploi, animation communale, fêtes et cérémonies

- Arnaud Vandamme
- Jane Tizon
- Philippe Chanut
- Mourad Aït Omar
- Michèle Blondiaux
- Claude-Hélène Destemberg
- Anne Marioli
- Delphine Armandin
- Céline Gérard
- Christian Malacain

Commission Famille, éducation, vie scolaire et petite enfance

- Jane Tizon
- Pascal Rochoux
- Marie-Christine Pinon-Baptendier
- Anne Marioli
- Laurence Cardi

- Agnès Baudelet
- Anne-Laure Moreau
- Delphine Armandin
- Gerold Schumann
- Christian Malacain

Commission Culture

- Marie-Christine Pinon-Baptendier
- Jane Tizon
- Annie Teilland
- Françoise Combaudou
- Agnès Baudelet
- Michèle Blondiaux
- Francis Barrier
- Gerold Schumann
- Céline Gérard
- Christian Malacain

Commission Développement durable, cadre de vie, groupes de quartier et domaine forestier

- Yannick Martin
- Francis Barrier
- Jean-Michel Castelli
- Marie-Christine Pinon-Baptendier
- Anne Marioli
- Laurent Lucas
- Loïc Drouin
- Gerold Schumann
- Céline Gérard
- Christian Malacain

Commission Sécurité et prévention

- Mourad Aït Omar
- Francis Barrier
- Jane Tizon
- Arnaud Vandamme
- Jean-Michel Castelli
- Loïc Drouin
- Laurence Cardi
- Stéphane Ohanian
- Delphine Armandin
- Christian Malacain.

Le maire certifie que la présente délibération
a été déposée en Préfecture du Val d'Oise
au titre du contrôle de légalité
le 22 Novembre 2018
qu'elle a été notifiée aux intéressés
le
et publiée le 26 Novembre 2018



Le Maire
Sandra BILLET

Le Maire



Sandra BILLET

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 20 novembre 2018

Rapport n° 18-06-15

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES : MODIFICATION

Sur la base des dispositions de l'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a, par délibération n° 14-04-27 du 28 avril 2014, procédé à la création de 9 commissions permanentes de 10 membres chacune et en a fixé la composition.

Ces 9 commissions s'intitulent comme suit :

- Finances
- Travaux et urbanisme
- Jeunesse et sport
- Vie sociale, animations séniors, transport et handicap
- Vie économique, emploi, animation communale, fêtes et cérémonies
- Famille, éducation, vie scolaire et petite enfance
- Culture
- Développement durable, cadre de vie, groupes de quartier et domaine forestier
- Sécurité et prévention.

Pour mémoire, la composition de ces commissions a fait l'objet de modifications par délibérations n° 17-03-15 du 28 mars 2017 et n° 17-08-26 du 21 novembre 2017.

Suite à la démission de Mme Monique Baquin de ses fonctions de conseiller municipal et de son remplacement par Mme Céline Gérard, il convient aujourd'hui de procéder à de nouvelles modifications, à savoir :

- commission Travaux et urbanisme : Mme Delphine Armandin en remplacement de Mme Monique Baquin
- commission Vie sociale, animations séniors, transport et handicap : Mme Céline Gérard en remplacement de Mme Delphine Armandin
- commission Vie économique, emploi, animation communale, fêtes et cérémonies : Mme Céline Gérard en remplacement de Mme Monique Baquin
- commission Culture : Mme Céline Gérard en remplacement de Mme Monique Baquin

- commission Développement durable, cadre de vie, groupes de quartier et domaine forestier : Mme Céline Gérard en remplacement de Mme Monique Baquin.

Je vous propose d'adopter la délibération jointe.

Le Maire

